

**Nouveaux honoraires de transactions
à compter du 12 juin 2018
(T.V.A. : 20 %)**

Moins de 15 000 €	Commission forfaitaire de 2 000 € T.T.C.
De 15 001 € à 80 000 €	Commission forfaitaire de 4 000 € T.T.C.
De 80 001 € à 180 000 €	Commission de 6 % T.T.C.
De 180 001 € à 330 000 €	Commission de 5 % T.T.C.
A partir de 330 001 €	Commission de 4,5 % T.T.C.

Les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur sauf exception

Carte professionnelle n° CPI 95012016000006371

Garantie Financière sans maniement de fonds : SOCAF, 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

N° T.V.A. Intracommunautaire : FR0543328826300018